

# Hommes victimes de violences sexuelles en prison

---

Evelyne Josse, 2013

## Les prisons, un univers viril

Dans l'univers carcéral, la virilité tient lieu d'identité pour les détenus au détriment des spécificités telles que les différents domaines d'activité (travail, activités de loisirs, etc.) et les liens sociaux (famille, amis, voisinage, collègues, etc.) sur lesquelles reposait leur identité pré-carcérale.

## L'incarcération, une perte d'identité

L'incarcération a pour conséquence de déposséder les individus de leur identité personnelle et sociale et d'invalider les compétences et les expériences dont ils pouvaient faire état dans la société. Elle leur impose un univers social confiné, très différent du leur qui les plonge dans une situation où ils sont privés de pouvoir. En effet, l'administration pénitentiaire exerce un contrôle jusque dans les plus petits détails de la vie quotidienne : horaires des repas, du lever et du coucher, composition des menus, programme et type d'activité, accès aux biens de consommation, etc.

## Affirmer sa virilité pour être respecté

Partout dans le monde, les rapports de genre sont organisés selon une hiérarchie où les hommes occupent la position dominante et les femmes, une position de subordination. La virilité distingue non seulement les hommes des femmes mais elle classe également les individus masculins selon un axe vertical au sommet duquel se hissent les hommes « dignes de ce nom » et au bas duquel sont relégués les « sous-hommes » assimilés aux femmes.

Dans les communautés carcérales régies par la loi du plus fort, les hommes sont en compétition, ce qui concourt au renforcement des critères et des valeurs propres à l'identité masculine et à la surenchère des marqueurs de virilité. Les individus doivent être capables d'affirmer leur masculinité et de passer pour des « durs » sous peine d'être considérés comme des « tapettes », des « femmelettes » ou des « chochottes », de perdre leur honneur et d'être déconsidérés, voire maltraités.

## **De la virilité au virilisme**

Cet impératif de virilité, appelé virilisme, se marque par une exacerbation d'attitudes et de comportements virils. Le virilisme se manifeste principalement par l'agressivité, par la volonté de dominer et de conquérir, y compris sexuellement, par le rejet d'attitudes et de comportements considérés comme des signes de faiblesse tels que pitié, compassion, indulgence, sentiments amoureux, etc. ainsi que par le culte des caractéristiques extérieures de masculinité qui, selon les cultures, se traduit par la musculation du corps, notamment grâce au sport, les cheveux courts ou rasés, le port de la barbe ou de la moustache, les tatouages, un comportement sexuel dominateur, etc.

## **Violence entre prisonniers**

La violence structure le collectif carcéral en établissant une hiérarchie entre prisonniers.

### **« Fuck or fight », « baiser ou combattre »**

Dans l'univers pénitentiaire, les violences verbales, physiques et sexuelles infligées à autrui servent à structurer les relations entre les prisonniers ainsi qu'à définir la répartition du pouvoir entre eux.

Chacun gagne sa place en se mesurant aux autres. Face à la provocation ou à l'intimidation d'un codétenu, il est impossible de fuir. Il n'existe dès lors que deux options : « fuck or fight », « baiser ou combattre », selon la paraphrase du célèbre « flight or fight », « fuir ou combattre » du spécialiste du stress Walter Cannon. S'il refuse de se soumettre, l'individu n'a qu'une issue : faire ses preuves, se battre pour son honneur, prouver qu'il est un homme.

Les détenus capables de se faire respecter deviennent des leaders. Ceux qui ne peuvent opposer une résistance efficace deviennent des subordonnés au plan physique, mental, financier et/ou sexuel. La violence produit ainsi des masculinités inégales ; elle départage les individus en deux classes : celle des hommes dignes de ce nom capables d'affirmer leur virilité et celle des sous-hommes.

### **Les « vrais hommes »**

Les « vrais hommes » doivent leur supériorité hiérarchique à leurs prouesses criminelles. En effet, ils peuvent généralement se vanter d'un lourd passé déterminé par l'activité criminelle. Ils démontrent à tout moment leur sens de l'honneur et leur volonté de dominer : ils sont violents en réponse à toute provocation ou intimidation et refusent la négociation. On les reconnaît également à leur apparence virile : musculature développée, tatouage, etc.

## **Les « sous-hommes »**

Les « sous-hommes » regroupent les homosexuels, les bisexuels, les transsexuels et les travestis car ils n'attestent pas d'un comportement sexuel dominant et ne répondent donc pas aux canons de la virilité.

Les victimes d'agressions sexuelles sont également exclues de la communauté virile car selon le mythe un homme ne peut être forcé à accomplir quelque acte que ce soit et préfère mourir plutôt que de céder sa virginité anale.

Les détenus qui présentent, ou à qui l'on prête, des qualités physiques ou psychologiques associées aux stéréotypes féminins sont également bannis du groupe des « durs ». C'est le cas des individus petits, minces, aux traits délicats, imberbes, à la peau douce, portant les cheveux longs, maniérés, de caractère sensible, timide et pacifique.

Parmi les sous-hommes, on retrouve également les prisonniers ayant transgressé le code d'honneur propre à l'identité masculine : les « pointeurs », individus écroués pour avoir violenté une personne vulnérable (un enfant, une personne âgée, un handicapé ou une femme), parce qu'ils ont bafoué la règle prescrivant de protéger les plus faibles et les « balances », parce qu'elles ont enfreint la loi du milieu en trahissant leurs amis.

## **Les violences sexuelles dans les institutions pénitentiaires**

Selon diverses études, un détenu Américain sur cinq serait soumis par ses pairs à diverses pressions pour se livrer à des actes sexuels et un sur dix serait victime de viol (1). 25% des prisonniers Australiens âgés de 18 à 25 ans déclarent quant à eux avoir été agressés sexuellement (2).

## **Des victimes « coupables »**

Les violences sexuelles subies par les détenus soulèvent peu d'intérêt dans la population générale. Ils ne bénéficient pas de la compassion accordée aux « victimes innocentes », celles dont la responsabilité dans le processus de victimisation n'est pas mise en cause.

Implicitement, on attribue aux prisonniers un rôle actif dans la genèse des agressions dont ils sont l'objet dans la mesure où ils ont provoqué les conditions de leur avènement. « *Vous vous êtes livrés à des pratiques déviantes et condamnables, vous vous êtes mis dans cette situation, assumez-en les conséquences* », voilà ce que pense de nombreuses personnes. Le détenu victime est considéré comme aussi coupable que son agresseur, par exemple, lorsqu'il est agressé par un de ses pairs, voire davantage, par exemple, lorsqu'il est condamné pour pédophilie.

## **Frustrations sexuelles ?**

Les relations sexuelles contraintes entre détenus ne peuvent être uniquement attribuées aux frustrations sexuelles. En effet, nul besoin de forcer ou d'agresser autrui pour satisfaire ses pulsions sexuelles. La majorité des prisonniers se contente d'ailleurs de la masturbation, du recours à la pornographie, d'échanges homosexuels consentis et d'ébauches de relations sexuelles dans les parloirs. De plus, le fait que les agressions soient perpétrées par des hétérosexuels qui à priori n'éprouvent pas de désirs pour leurs pairs masculins conduit à chercher d'autres explications.

## **L'exercice du pouvoir**

Le véritable enjeu de la violence sexuelle porte en fin de compte sur l'exercice du pouvoir. Le viol et autres agressions sexuelles servent aux détenus à prouver leur puissance, tant à eux-mêmes qu'à leurs compagnons, à confirmer leur appartenance à un groupe dominant et à défendre leur place en son sein.

Selon la conception machiste, être un homme, c'est être supérieur aux femmes ou à leurs équivalents symboliques, la féminité représentant l'antithèse méprisable de la virilité. Les détenus tentent donc de se démarquer au maximum de tout stéréotype féminin en affichant continuellement leur masculinité tant dans leur comportement que dans leur discours.

## **Les hommes « femmes » et les hommes « hommes »**

Dans la conception des détenus, le partenaire soumis, passif dans la pénétration ou actif dans la fellation et dans la masturbation, est considéré comme homosexuel ou plus précisément, comme un équivalent symbolique féminin. Dans la sodomie, il est pénétré comme l'est une femme, voire même jouit d'une manière comparable. La passivité sexuelle, consentante ou forcée, corrompt son identité sexuée. Elle lui dérobe sa virilité. Il acquiert une réputation de « tapette », de « pédé » mais aussi de « pute », de « salope », de « femmelette », de « gonzesse ».

L'homme dominant, quant à lui, se comporte sexuellement comme il le ferait avec une compagne et éprouve des sensations physiques similaires à celles ressenties dans les rapports hétérosexuels. Il prouve qu'il est un homme en étant sexuellement actif : il entretient une activité sexuelle et il asservit sexuellement son partenaire en lui assignant un rôle de femme. Il affirme et consolide ainsi sa virilité.

## **Bibliographie**

« L'atlas de la Sexualité dans le monde » cité par Massardier, <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/conf&rm/conf/confvictime/prvictimes.html>)

Cabelguen M. (2006), « Dynamique des processus de socialisation carcérale », Champ pénal, <http://champpenal.revues.org/document513.html>

Donaldson S. (1993), “A Million Jockers, Punks, and Queens, Stop Prisoner Rape: Sex among American Male Prisoners and its Implications for Concepts of Sexual Orientation”, Stop Prisoner Rape, [http://www.spr.org/en/docs/doc\\_01\\_lecture.asp](http://www.spr.org/en/docs/doc_01_lecture.asp)

Human Rights Watch (2001), « No escape : Male Rape In U. S. Prisons », <http://www.hrw.org/reports/2001/prison/report.html>

Knowles G. J., “Male Prison Rape: A Search for Causation and Prevention”, The Howard Journal Vol 38 No 3. Aug 99 ISSN 0265-5527, pp. 267-282, <http://www.spr.org/pdf/knowles2.pdf>

Struckman-Johnson C., Struckman-Johnson D., « Sexual Coercion Rates in Seven Midwestern Prisons for Men », 80 The Prison Journal 379 (2000), <http://www.spr.org/pdf/struckman.pdf>

Welzer-Lang D., Mathieu L. (1997), « Les abus dits sexuels en prison : une affaire d'hommes », <http://www.traboules.org/text/txtpris.html>

## **Evelyne Josse**

[www.resilience-psy.com](http://www.resilience-psy.com)

Psychologue clinicienne, psychothérapeute en consultation privée (hypnose éricksonnienne, EMDR, thérapie brève Palo Alto, EFT), formatrice en psychotraumatologie.

Auteur des livres *Le traumatisme psychique chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent*, de Boeck, coll. « Le point sur » paru en 2011, *Le pouvoir des histoires thérapeutiques. L'hypnose éricksonnienne dans la guérison des traumatismes psychiques*, La Méridienne/Desclée De Brouwer publié en 2007, *Interventions en santé mentale dans les violences de masse*, écrit en collaboration avec Vincent Dubois, publié en 2009, de boeck.